



Communiqué de presse

Brive le, 19 mai 2021

Report des Foires Franches au mois de juin 2022.

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons et plus particulièrement dans ces semaines décisives de « déconfinement » qui imposent la plus grande prudence, la Ville de Brive a pris la décision de reporter les Foires Franches au mois de juin 2022.

Cette décision est motivée pour les raisons suivantes :

- L'état de la réglementation qui s'applique en l'occurrence et ne permet pas de garantir le respect des contraintes sanitaires sur site.
- Les délais de mise en œuvre de la manifestation en tenant compte du nouveau cahier des charges inscrit dans le décret paru le 18 mai 2021 (Décret 2021-606 du 18 mai 2021).
- L'absence de prise de position de la part des forains préalablement consultés sur ce dossier.

L'organisation d'une manifestation aussi complexe et qui aujourd'hui ne réunit pas les garanties nécessaires au respect des gestes barrières ne serait pas conforme à un retour gradué et contrôlé de nos habitudes de vie.

La Ville exprime ses regrets et donne rendez-vous aux forains et aux Brivistes au mois de juin 2022.

Contact presse : Aline MADRIAS : 05.55.18.16.46